Programmepegase

5ème Communauté de Pratique des Psychologues

Mardi 9 juillet 2024 de 13h à 14h

Prochaine date : mardi 15 octobre de 13h à 14h

Participants : Maëlle Jacquemain (Charleville-Mézière), Mélanie Maillard (Marseille – Libéral), Lucie Welker (Epinal), Aurélie Grandclair (Epinal), Floriane Herreman (libéral – Epinal), Christine Gorel (Perpignan), Camille Nold (Strasbourg), Fanny de Rammelaere (Dainville), Virginie Achard (Nîmes), Mélissa Leboissetier (La Roche/Yon), Rebecca Dietsch (Mulhouse)

Excusés : Djamila Bentaleb (Charmeyran), Virginie Fara (La Tronche), Charlotte Dubreuil (Strasbourg), Marie-Sarah Mercier (Charleville-Mézière), Caroline Jacquesson-Lauer (Epinal)

Ordre du jour

- Le temps de la Communauté de Pratique est un “Espace de liberté de parole”. S’il y a des paroles que vous ne souhaitez pas voir apparaître sur le compte rendu, nous le signifier.
- Actualités : dernière Commission Ministérielle pour la généralisation (lundi 29 juillet), nombre d’inclusions (environs 750 inclusions)
- Fiche de suivi avec récurrence, attention à la validation [voir en fin de compte rendu]
- Questions des professionnels
- Réflexion autour de l’Adressage

Sujets abordés

Comment faire trace du suivi de l’enfant ?

- *Christine Gorel, Perpignan* : question sur les comptes rendus de séances, qu’est-ce qui est attendu en terme de compte rendu dans le mediateam Pegase?
- *Virginie Marchand, ECNP* : l’objectif est de laisser traces de ce qui a été mis au travail avec l’enfant, de noter les objectifs du suivi psychologique à court ou long termes dans le tableau de suivi. L’encart “documents joints” permet d’ajouter vos comptes rendus (bilan de développement par exemple) et autres notes professionnelles en lien avec l’enfant.

- *A. Grand clair et L. Welker, Epinal* : Les notes rédigées sont réalisées dans un souci de transmettre aux collègues de soins les éléments saillants, tel que les points de mise au travail, les événements de vie de l'enfant.

- *Christine Gorel, Perpignan* : Peut-on mettre des éléments d'anamnèse de l'enfant ? des entretiens avec les parents?
- *Virginie Marchand, ECNP* : toutes les informations qui vous semblent importantes pour les personnes qui vont suivre l'enfant par la suite sont les bienvenues.

- *Christine Gorel, Perpignan* : comment restituer les choses ?
- *Fanny Derammelaere, Dainville* : peut laisser des écrits de bilan qu'elle peut faire, autrement peu de contenu.
- *Mélanie Maillard, Marseille* : laisse trace de la couleur du contenu des séances, si contact avec parents/partenaires le met dans le mediateam. Elle a pu solliciter la coordinatrice locale qui l'a mise en relation avec les professionnels de la vie quotidienne de l'enfant (auxiliaire de vie, EJE) pour avoir des informations importantes sur l'histoire de vie de l'enfant.

- *Christine Gorel, Perpignan* : se demande si elle peut avoir accès à l'ensemble des dossiers des enfants de ses services qui ont intégré le Programme Pegase. Pour l'instant, elle a seulement accès aux dossiers des enfants qu'elle suit.

Pour rappel, c'est la coordinatrice qui vous ouvre les droits d'accès aux dossiers, il faut donc revoir avec vos coordinatrices pour avoir ces accès.

- *Camille Nold, Strasbourg* : joint ses notes destinées au magistrat. En peine de la question, à qui pourrait servir ce qu'elle remplit dans le mediateam dans la mesure où les enfants ne sont plus suivis une fois sortis de l'établissement?
- *Virginie Marchand, ECNP* : Laisser traces pour l'enfant dans un premier temps et après, à voir comment cela va évoluer sur le territoire de Strasbourg au niveau du suivi des enfants sortis de l'établissement (Foyer de l'Enfance de Strasbourg).

Question de l'Adressage des demandes de soins :

- *Mélissa Leboissetier, La Roche/Yon* : c'est l'infirmière coordinatrice qui s'occupe de l'adressage pour les Familles d'Accueil et pour les professionnels du réseau Pegase. En tant que psychologue, elle fait les demandes auprès des CMP, CAMSP ou PCO. Un point est également fait en amont de la demande par la coordinatrice et tout au long du suivi par Mme Leboissetier.
- *Mélanie Maillard, Marseille* : l'adressage s'est fait par la Coordinatrice Locale. Elle a organisé une rencontre avec la FA et les professionnels de la pouponnière. Cela s'est bien déroulé.
- *Virginie Achard, Nîmes* : observation et échelles ADBB sont de sa partie, elle s'occupe aussi de l'adressage pour les situations complexes. Autrement, l'adressage est fait par les Auxiliaires et/ou les infirmières, pas par le médecin.
- *IDEA de Perpignan*, la coordinatrice locale gère les liens d'adressage avec les professionnels en interne ou externe pour l'instant. Pour le reste des enfants,

l'adressage au CMPP/CMP se fait par les psychologues, alors que le CALSP les demandes sont faites par l'équipe du pôle santé (infirmière/puéricultrice). Ceci dans un souci de limiter les interlocuteurs et de mieux porter la demande.

ACEs :
Melanie Maillard constate que *"emprisonnement d'un parent"* a été oublié dans la liste des ACEs du dossier de l'enfant.

Il existe plusieurs façons de qualifier les ACEs. Dans le cadre de Pegase nous avons fait le choix d'en retenir 13. Pour ce cas de l'emprisonnement d'un parent celui-ci pourrait être indiqué dans "Autre".

Nous reviendrons plus largement sur la notion des ACEs lors de notre prochaine rencontre

Rappel général sur la fonctionnalité des récurrences dans les fiches de suivi :

Vous êtes nombreux à utiliser le mode récurrence lors de la création de vos fiches de suivi. Nous attirons votre attention sur la validation de ces fiches. Si ce système permet de faire gagner du temps, **il ne permet pas d'intégrer sur chaque fiche le tableau "code indemnisation" qui nous permet de bien tracer votre activité de soins pour la CNAM.**

Concrètement, lorsque vous créez une fiche en mode périodicité pour la période du mois de mai par exemple, le tableau apparaît sur la première fiche mais ne se reporte pas sur les suivantes. Comme vous pouvez le voir sur l'image ci-dessous :

Lors de notre export CNAM, sur 10 fiches réalisées pour un même enfant sur le mois de mai, une seule ressort (la première avec le tableau mais pas les suivantes), donnant ainsi l'illusion que vous n'avez réalisé qu'une seule séance, alors que l'enfant en a eu 10. Il y a donc une grande perte de données, ce qui est dommage.

Ainsi, si vous utilisez ce mode de remplissage, nous vous demandons de les ouvrir une à une (idéalement après chaque consultation ou chaque fin de semaine) pour valider vos fiches et de renseigner le tableau "code indemnisation" (indemniser un partenaire) qui ne s'est pas reporté. Il est donc déconseillé, lorsque vous utilisez la périodicité, de valider vos fiches en mode rapide (sans vérifier l'intégralité de la fiche).

Pour rappel, une fiche correctement renseignée doit comporter : le nom de l'enfant, le nom de l'intervenant, le tableau "code indemnisation", le type d'intervention (consultation) et le domaine d'intervention (soins précoces). Comme pour la fiche ci-dessous.

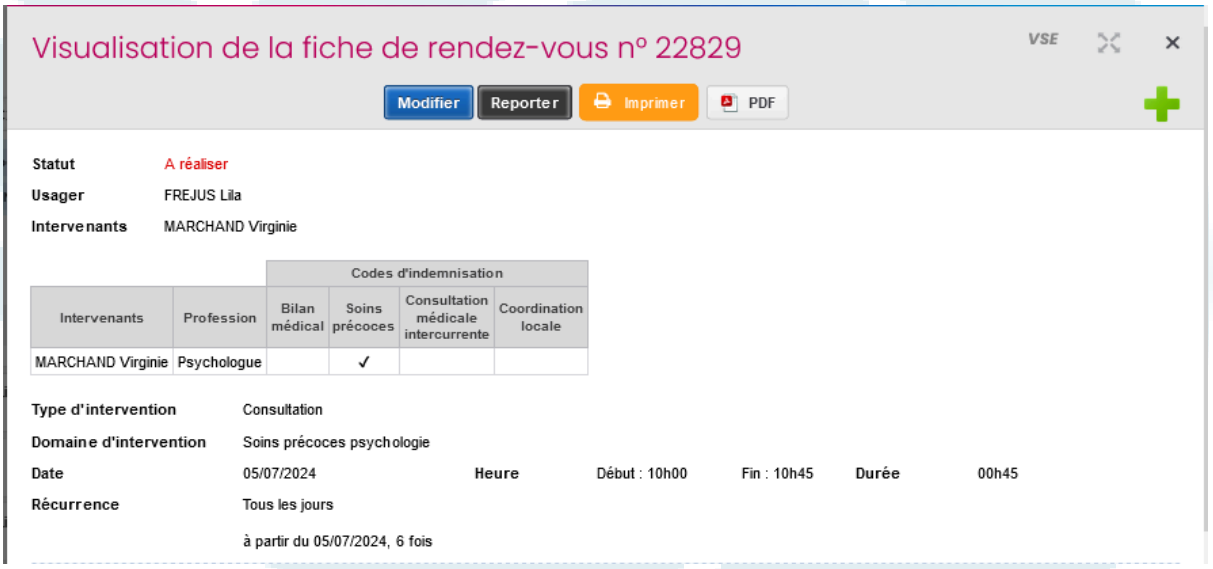
Visualisation de la fiche de rendez-vous n° 22829

VSE

Modifier | Reporter | Imprimer | PDF

Statut: A réaliser
Usager: FREJUS Lila
Intervenants: MARCHAND Virginie

		Codes d'indemnisation			
Intervenants	Profession	Bilan médical	Soins précoces	Consultation médicale intercurrente	Coordination locale
MARCHAND Virginie	Psychologue		✓		

Type d'intervention: Consultation
Domaine d'intervention: Soins précoces psychologie
Date: 05/07/2024 Heure: Début : 10h00 Fin : 10h45 Durée: 00h45
Récurrence: Tous les jours
à partir du 05/07/2024, 6 fois

Ce compte-rendu sera versé sur votre Communauté de Pratique, consultable sur le lien suivant : https://www.programmepegase.fr/pegasepsy
rappel de votre mot de passe : **segapepsy**

Pour rester en lien :

mireille.roze@programmepegase.fr
virginie.marchand@programmepegase.fr
anita.crochet@programmepegase.fr

Prochaine conférence : mardi 15 octobre 13h-14h

77, Avenue Adrienne Bolland
49240 Avrillé

02.41.21.40.86
www.programmepegase.fr